

PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

- Espaces Boisés Classés délimités au titre de l'article L.151-1 du code de l'urbanisme
- emplacements réservés inscrits au titre de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme (cf liste)

- Eléments de paysage naturel identifiés au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Linéaire de diversité commerciale délimité au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme
- ★ Bâtiments susceptibles de changer de destination, délimités au titre de l'article L.151-11-2° du code de l'urbanisme

zonage :

- UA
- UB
- UBa
- UC
- UCa
- UE
- UY
- UYa
- 1AU
- 1AUa
- Ne
- Ni
- A
- Am
- Nv
- N
- Nm
- Nc

zones inondables identifiées par le PPRI en vigueur (approuvé le 1er avril 2022)

- périmètre de protection immédiat
- périmètre de protection rapproché
- périmètre de protection éloigné

Autres éléments donnés à titre informatif (indications données à la date de l'élaboration de ce document, susceptibles d'évoluer) :

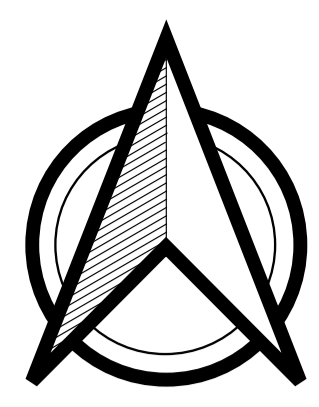
- périmètre de réciprocité liés aux bâtiments d'élevage (réglementation ICPE)
- périmètre de réciprocité liés aux bâtiments d'élevage soumis au RSD (matrice cadastrale 2021)

bâti (matrice cadastrale 2021)

- bâti dur
- bâti léger
- parcelle (matrice cadastrale 2021)

Liste des emplacements réservés inscrits au titre de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme :

Libellé	Numéro	Bénéficiaire
Création voirie accès parking	1	commune d'Ibassou
Création équipement public	2	commune d'Ibassou
Création d'une voirie	3	commune d'Ibassou
Création d'une voirie	4	commune d'Ibassou
Création d'une voirie	5	commune d'Ibassou
Création d'une voirie	6	commune d'Ibassou
Création d'un cheminement piéton	7	commune d'Ibassou
Création d'un cheminement piéton	8	commune d'Ibassou
Elargissement voirie	9	commune d'Ibassou
Elargissement voirie	10	commune d'Ibassou
aménagement parking	11	commune d'Ibassou
Elargissement aménagement trottoirs	12	commune d'Ibassou
Création d'une voirie	13	commune d'Ibassou
Aménagement d'une aire de co-votage	14	commune d'Ibassou
création d'un rond-point	15	département des Pyrénées-Atlantiques



ITXASSOU
PLAN LOCAL D'URBANISME
 Révision du PLU
E - ZONAGE

vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communal en date du 13 mai 2023 approuvant la révision du PLU

Service Intercommunal Forêt et Urbanisme
 Mairie des Communes de l'Arrière Rivière
 17 801 - 84000 FAY CAULES
 Tel: 05 59 93 13 26 - Télécopie: 05 59 94 81 47
 Courriel : service.urbanisme@itxassou.fr

